

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2603-07

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14 + 1 proc

Votants : 15

Etaient présents : BARRALIS Sandrine – MARTIN Patrice – CALDEI VIDAL Eliane - DI MARTINO Christian - BARBIER Chantal – ALLEGRIINI Philippe – RAVARY Lucile – BLANIC Jean-Marc – RENE Jean-Christophe – DESHAYES SANCERNI Tiphaine – DELLAVALLE Ange – SCRIVA Laurent - RINQUIN Marion

**Objet : Désignation de  
Délégués Titulaires et  
Suppléants Syndicat  
Intercommunal à Vocations  
Multiples SIVOM**

Absente excusée : DE SOUSA Jessica

Secrétaire : RENE Jean-Christophe

Assesseurs : DELLAVALLE Ange – RAVARY Lucile

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.  
Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 13 octobre 1971 la Commune de CANTARON a adhéré au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de NICE – SAINT ANDRE DE LA ROCHE – TOURETTE LEVENS - CANTARON pour la promotion du Quartier de l'ABADIE.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de DEUX délégués titulaires et DEUX délégués suppléants au dit Syndicat.

Sont Candidats :

Délégués Titulaires : Gérard BRANDA – Ange DELLAVALLE

Délégués Suppléants : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS

**Délégués titulaires :**

**Monsieur Gérard BRANDA** est désigné par 15 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Délégué Titulaire,

**Monsieur Ange DELLAVALLE** est désigné par 15 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Délégué Titulaire,

**Délégués Suppléants :**

**Monsieur Jean-Marc BLANIC** est désigné par 15 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Délégué Suppléant,

**Madame Sandrine BARRALIS** est désignée par 15 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Déléguée Suppléante,

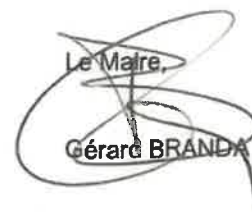
La délibération sera transmise au Président du SIVOM de l'Abadie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

  
Jean-Christophe RENE

  
Le Maire,  
Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard  
BRANDA

Date de signature : 23/03/2026

Qualité : Maire